



Janvier à Avril 2025 - n° 64

Sommaire

Edito p 1

Réserve Naturelle de Saint-Mesmin p 2

Inventaires et expertises biodiversité p 4

Environnement p 9

EDITO



LNE fait partie de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Accaparés par nos occupations quotidiennes et nos activités associatives -notamment en donnant du temps à LNE (Merci à la centaine de bénévole actifs et très actifs !) - nous oublions parfois que notre association est affiliée à FNE.

Depuis sa création en 1968 la fédération nationale a beaucoup grandi et elle s'est structurée en grands pôles ou réseaux.

Le 5 septembre dernier les principaux membres de la direction de FNE : administrateurs et permanents du siège parisien ont posé leurs valises pour quelques jours de séminaire à Chartres.

Nos associations locales étaient conviées à une rencontre pour échanger sur les relations avec « le national » mais aussi pour faire remonter nos remarques.

Force est de constater que les infos émanant de FNE ont du mal à irriguer jusqu'aux adhérents de chacune de nos associations et c'est dommage car un bon nombre d'opérations lancées au niveau national sont très intéressantes et primordiales en matière de connaissance et de combats naturalistes.

Pour preuve les Sentinelles de la nuit, opération reprise cette année par LNE et couronnée de succès. Elle a réuni de nouveaux bénévoles et a semblé très bien perçue par les entreprises alertées.

L'opération Hérisson (recensement participatif), n'a pu être, en revanche, relayée par LNE par manque de temps et de volontaires qui auraient pu utiliser le kit que la fédération proposait ...

De son côté FNE nationale regrette le manque de représentants des associations de la région Centre au national de l'organisation ...

Nous en avons conscience mais il faut avant tout que nous fournissions des représentants à l'instance régionale qu'est FNE Centre Val de Loire : Martine Burguière et Guy Janvrot sont mandatés par le CA de LNE et remplissent très bien cette tâche.

Il est vrai que pour beaucoup d'entre nous les journées sont trop courtes et qu'un engagement national est difficile à envisager ... C'est pourquoi il nous faut trouver de nouveaux volontaires qui dans un premier temps viendraient grossir les rangs de nos associations locales et proposeraient plus tard leurs services à FNE nationale ...

Pour commencer et s'intéresser à la vie de la fédération dont la devise actuelle est « **Nous sommes le porte-voix de plus de 6 200 associations et 900 000 citoyennes et citoyens engagés partout en France pour un #MondeVivable** » pensez à faire un tour sur le site (<https://fne.asso.fr/>) et à vous inscrire à la lettre Actu FNE.

L'information est dense, car le plus exhaustif possible mais, vous verrez ... ça fait du bien de savoir que nous ne sommes pas seuls à essayer de faire bouger les lignes !

Didier Papet, co-président



Une expérimentation pour favoriser le développement de la Gagée des Prés

Protégée au niveau national et en danger critique d'extinction en Centre-Val de Loire, la **Gagée des Prés** (*Gagea pratensis*) est un des fleurons botaniques de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Elle affectionne les pelouses et prairies sur sable des bords de Loire. Sa floraison dépend étroitement de l'intensité de la concurrence des autres plantes et de la densité de leur système racinaire. Des observations récentes ont mis en évidence une plus grande floraison après le fouissement d'une prairie par les sangliers, ou après le passage un peu appuyé d'un engin de broyage de la végétation, amenant à une réflexion sur des actions de gestion qui pourraient favoriser cette espèce rare et protégée.

L'équipe de la réserve naturelle a ainsi réalisé une **expérimentation** au cours de l'automne dernier, sous l'impulsion du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) qui approfondit l'étude de la Gagée des Prés depuis 2021.

Loiret Nature Environnement est gestionnaire du site des Grands-Hauts, propriété de la commune de Mareau-aux-Prés, qui lui délègue la gestion par convention. La prairie qui s'y développe a été fauchée par le Pôle Loire de la DDT (Direction Départementale du Territoire), puis deux chantiers avec l'aide précieuse de bénévoles, ont permis de ratisser la végétation broyée sur plusieurs centaines de mètres carrés pour, nous l'espérons, faciliter le développement des Gagées des Prés au printemps.

En parallèle, les équipes de la réserve et du CBNBP ont

appliqué **trois types de gestion** sur des bandes de 9m², répliquées trois fois :

- Une **bande témoin**, sur laquelle la végétation a été broyée, puis ratissée ;
- Une bande avec un **travail léger du sol** : aération en surface, pour rendre plus perméable la couche herbacée ;
- Une bande avec un **enlèvement total de la végétation**, avec décapage des réseaux de racines des graminées (Chiendent essentiellement).



Chantier expérimental pour la gestion de la Gagée aux Grands-Hauts © CBNBP

Dès la fin février, et pendant toute la période de floraison de la Gagée des Prés, un **suivi** sera réalisé pour voir si l'un des modes de gestion a favorisé le développement de l'espèce. Les enseignements de cette expérimentation inédite permettront peut-être de **mieux comprendre les conditions favorables à la floraison de la Gagée des Prés**, pour d'éventuelles nouvelles actions de gestion, dans la réserve naturelle ou sur d'autres sites suivis par le CBNBP.

Retour sur l'inventaire des Orthoptères

Nous en parlions dans la Lettre d'info précédente, les pelouses et prairies de la Pointe de Courpain et celles de Mareau-aux-Prés ont fait l'objet d'un **inventaire des Orthoptères** (criquets, sauterelles...) par le Laboratoire d'Eco-Entomologie durant l'été 2024. L'objectif de cette étude était de compléter les connaissances acquises avec les relevés botaniques, pour **mieux caractériser l'état de conservation** de ces habitats prioritaires pour la réserve naturelle.

Les Orthoptères sont sensibles à l'évolution de leur milieu et les espèces rencontrées ne sont pas les mêmes selon la physionomie du milieu : zones écorchées avec sable apparent, hauteur de la végétation, degré d'embroussaillage..., ce qui apporte de précieuses informations sur la **dynamique de ces milieux naturels**.

1168 spécimens d'Orthoptères appartenant à **24 espèces** ont ainsi été observés au cours de cette étude.

Globalement, le **cortège d'espèces est commun aux milieux ouverts** et étroits, bordés de boisement. On y rencontre des **espèces ubiquistes** vivant sur les pelouses et prairies, comme le Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*), dont la présence semble s'être généralisée, ainsi que des espèces appréciant les secteurs colonisés par les ligneux.

Dans les zones les plus patrimoniales de la Pointe de Courpain, on observe une **régression des espèces liées au sable nu**, comme l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*). Cela laisse à penser que depuis 2010, malgré les actions de gestion mises en œuvre, il doit y avoir une plus grande densité de végétation, ce qui a été particulièrement le cas en 2024, année avec une pluviométrie record !



A Mareau-aux-Prés, dans les pelouses à Corynéphore blanchâtre, on a observé une baisse de la densité du Criquet italien (*Calliptamus italicus*), espèce typique des zones dénudées, pourtant omniprésent en 2010. La tendance pour l'Oedipode turquoise est la même qu'à la Pointe de Courpain, ce qui semble là encore appuyer l'hypothèse d'une densification de la végétation.

Même si l'étude n'a pas permis la détection d'espèces menacées ou protégées, trois espèces déterminantes ZNIEFF ont été recensées : le Criquet de Barbarie (*Calliptamus barbarus*), le Méconème fragile (*Meconema meridionale*), et le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*), sauterelle qui n'avait pas été revue depuis 2014.

Cette étude enrichit donc la connaissance des milieux herbacés de la réserve et semble confirmer la **forte dynamique de végétation**, notamment l'implantation durable des ligneux, dans les pelouses et prairies.

Les actions mises en œuvre pour la Gagée des Prés

(décapage, arrachage de racines...) pourraient donc aussi favoriser les espèces d'Orthoptères les plus patrimoniales. Des perspectives à prendre en compte pour les futures actions de gestion de ces milieux ligériens dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin.



Oedipode turquoise © Wikimedia Commons

Comptage hivernal des oiseaux aquatiques

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés dans les zones humides de nombreux pays. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications de répartition et d'effectifs des populations d'oiseaux d'eau**.

Le samedi 11 janvier dernier, les salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, aidés de plusieurs **bénévoles (merci à eux !)**, ont parcouru les deux rives de la Loire, entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

La Loire était assez haute avec un débit d'environ 750 m³/s et un fort courant ; ainsi la plupart des canards et autres oiseaux aquatiques l'ont désertée pour se réfugier sur le Loiret, dans les champs ou les étangs d'alentour. Les oiseaux restant, perchés dans la végétation, étaient difficiles à repérer, d'autant plus que la brume s'est invitée une partie de la matinée.

Ainsi, dans la **réserve naturelle**, sur la Loire et la partie publique du Loiret, **le total des effectifs d'oiseaux d'eau est le plus bas depuis 2002**, première année de réalisation du protocole. Avec seulement 14 espèces observées, la diversité est également plus faible cette année (19 espèces en 2024, 40 au total depuis 2002).

Une espèce a malgré tout été notée pour la 1^{ère} fois pendant ce comptage, le **Héron garde-bœufs**, avec 13 oiseaux. Ce n'est guère étonnant puisque des individus de cette espèce s'alimentent régulièrement autour des centres équestres de la Croix de Micy depuis quelques années.

« La population hivernante de Héron garde-bœufs connaît un essor important depuis le milieu des années 1990, corrélé à la démographie des populations nicheuses et probablement favorisé par des hivers globalement plus doux. » *

Le **Canard colvert** est, comme souvent, l'espèce la plus abondante (223 individus observés), tout en accusant une forte baisse par rapport à 2024. Dans l'ordre décroissant, suivent le **Cygne tuberculé** (26), la **Gallinule poule-d'eau** (26), et le **Grèbe castagneux** (19).

Sur les plans d'eau du secteur des Moulins, dans la **partie privée de la rivière Loiret**, le nombre d'oiseaux (1187) a, lui, nettement augmenté par rapport au comptage de 2024. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle une partie des oiseaux fréquentant la Loire se reporte sur le Loiret, lorsque le courant est trop fort. Les effectifs de **Colverts** (333) ont presque doublé. Les **Gallinules poule-d'eau** (106) et les **Cygnes tuberculés** (118) ont fortement augmenté (d'environ 3,5 fois). Le nombre de **Foulques** (404), **Grèbes castagneux** (117) et **huppés** (17) a aussi augmenté par rapport à l'année dernière, seul le nombre de **Canards chipeaux** (64) a diminué d'environ 1,5 fois.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés juste avant la tombée de la nuit, le vendredi soir. Cette année, les effectifs sont 2 fois moins importants que l'an dernier avec 129 individus, répartis sur 6 dortoirs (de 4 à 83 individus).

*Issa N. & Muller Y. coord. (2005). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

Bilan 2024 des IBC

Chaque année depuis plus de 10 ans, notre association est largement investie dans la réalisation des Inventaires de Biodiversité Communale (IBC). Depuis le lancement du programme, nous avons pu ainsi travailler avec plus d'une quarantaine de communes sur un triple objectif : améliorer les connaissances naturalistes au sein d'une commune ; sensibiliser le grand public au patrimoine naturel local ; et accompagner la municipalité dans la préservation à son échelle, de la biodiversité voire améliorer ses capacités d'accueil.

L'IBC se déroule sur deux années, la première est consacrée principalement aux inventaires naturalistes. La flore, l'avifaune, l'herpétofaune, l'entomofaune (papillons et libellules) et les chiroptères sont étudiés sur des sites choisis conjointement avec la commune concernée. Suite à ces diagnostics, en deuxième année, des préconisations de gestion sont proposées et co-construites avec les services techniques et les élus.

En 2024, nous avons travaillé sur huit IBC : rédaction des fiches de gestion et réalisation des animations sur la commune de Pithiviers. Cela a été l'occasion notamment de préserver une colonie de Noctule commune et de sensibiliser les habitants aux chauves-souris.

Des inventaires naturalistes ont été menés sur les communes d'Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Donnery, Beaugency, Gien, Griselles et Cepoy. Dans la précédente Lettre d'info, nous vous parlions des observations de l'été 2024. Cet automne, les inventaires de chauves-souris et l'analyse des

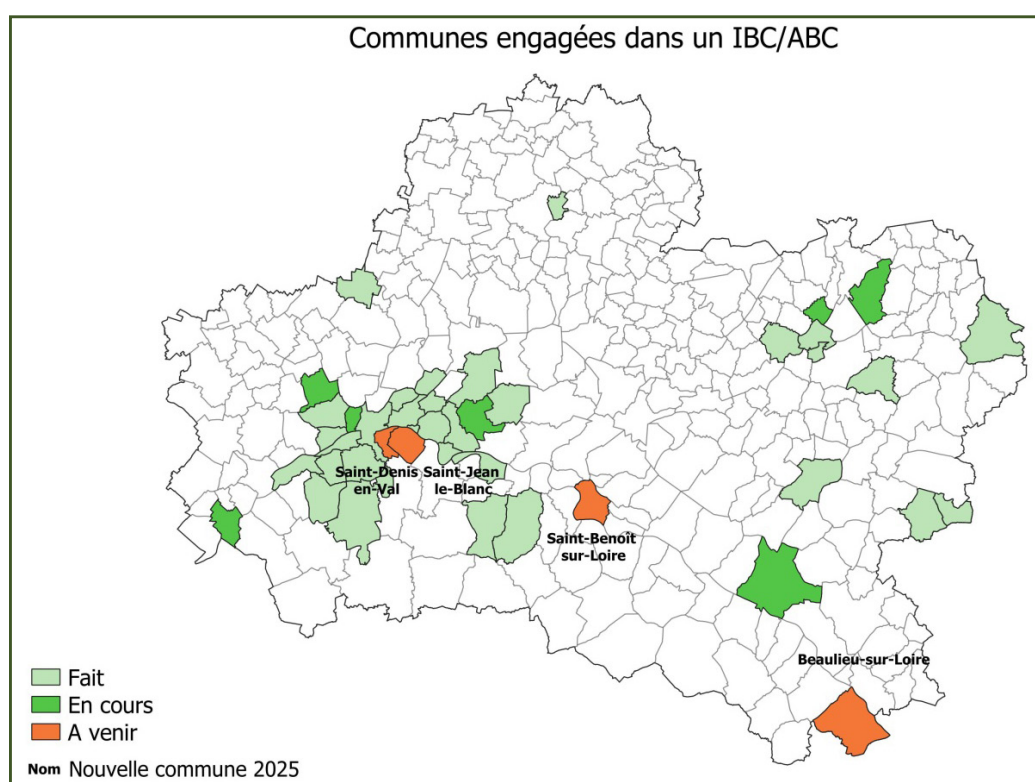


ultrasons enregistrés durant l'été, ont mis en évidence la présence du Petit Rhinolophe à Gien dans un espace boisé urbain. Les Rhinolophes sont des espèces qui craignent la lumière durant la nuit. Il est ainsi rare de les croiser dans les centres urbains. Cela témoigne de l'importance de préserver des secteurs naturels non éclairés durant la nuit.

En 2025, quatre nouvelles communes se lancent dans leur IBC : Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Benoît-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire. N'hésitez pas à transmettre sur OBS45 vos données naturalistes acquises dans ces communes, elles seront valorisées.



Petit rhinolophe (ici en hibernation) © T. Vaisy



Objectif MARES : de nouvelles mares restaurées fin 2024

Le programme Objectif MARES mené depuis 2021 s'est poursuivi en 2024 sur **cinq mares communales du Loiret sur les communes d'Amilly, Bou et Marigny-les-Usages**.

Les mares d'Amilly, situées en zone périurbaine, faisaient partie d'un réseau important qui s'est peu à peu dégradé. Les deux mares connectées entre elles par un petit fossé ont eu deux parcours différents de restauration.

La première était fortement végétalisée avec des massettes et des rubaniers comblant au fil des années le fond de la mare par des vases. Malgré ces menaces, elle abritait encore une très forte diversité d'amphibiens avec notamment **une centaine de Tritons crêtés et de Tritons ponctué**s. Un chantier participatif, mené en novembre avec l'aide de bénévoles de l'association et des habitants de la commune, a permis de dégager la végétation sur la moitié de la mare et de débroussailler les berges. Les plantes aquatiques, support de ponte des amphibiens ont été conservées.

La seconde, quant à elle, commençait à se combler avec des arbres morts. Un chantier de bûcheronnage et de retrait des arbres a donc été réalisé en décembre. L'objectif est ici de permettre à la lumière de pénétrer dans la mare afin de voir s'y développer des herbiers aquatiques, indispensables lors de la ponte des amphibiens.

Les mares de Bou et de Marigny-les-Usages sont également dans ce cas où la végétation ligneuse est trop présente. A Bou, des habitants viennent couper et récupérer du bois durant l'hiver sur les berges de la mare, une manière de concilier la protection de la biodiversité et les activités humaines. Une visite préalable a été réalisée afin de sélectionner les arbres à abattre et les arbres à conserver (vieux arbres à cavités notamment). En parallèle, un



Chantier de retrait des arbres morts dans la mare forestière de Marigny-les-Usages © N. Déjean



chantier participatif a permis de retirer du bois mort de la mare et de créer des corridors ouverts pour les amphibiens à travers les broussailles.

A Marigny-les-Usages, deux chantiers de bûcheronnage et de débroussaillage des berges ont également été réalisés en janvier.

Comme pour toutes les mares restaurées dans le cadre du projet Objectif Mares, un suivi sera fait au printemps pour mesurer les résultats obtenus suite aux travaux.



Lancement du chantier participatif à Amilly © N. Déjean



Fin du chantier d'Amilly où les berges ont été dégagées et une partie des herbes dans l'eau a été retirée © N. Déjean

Un toit pour la biodiversité : concilier la rénovation énergétique et la biodiversité du bâti !

Nous vous avons présenté précédemment le programme « **Un toit pour la biodiversité** », porté par FNE Centre-Val de Loire, qui vise à accompagner les collectivités dans leurs travaux de rénovation de bâtiments communaux afin de préserver la biodiversité qui habite le bâti, notamment les **chauves-souris**, l'**Hirondelle de fenêtre** et le **Martinet noir**.

En 2024, nous avons accompagné la commune de **Fleury-les-Aubrais** dans la rénovation de la toiture du domaine de la Brossette et l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) de l'École Jules Ferry ainsi que la commune de **Donnery** dans l'isolation des murs du Groupe scolaire Adrienne Bolland.

L'ornithologue et le chiroptérologue de l'association ainsi que plusieurs bénévoles ont prospecté les bâtiments communaux afin de confirmer la potentielle présence de ces espèces protégées. Pour les chauves-souris et le Martinet noir, l'identification est délicate car ces espèces nichent dans des petites anfractuosités du bâti.

Le passage pour les oiseaux s'effectue aux heures chaudes à la fin du printemps (conditions propices au nourrissage des jeunes). Plusieurs passages sont nécessaires pour les chauves-souris afin d'identifier les potentielles colonies



d'estivage, de « swarming » (rassemblement en septembre des chauves-souris pour la reproduction) et d'hivernage.

Une colonie de Pipistrelle commune a été identifiée à la Brossette, sur un bâtiment non concerné par les travaux, les écoles Jules Ferry et Adrienne Bolland ne présentent pas d'enjeux particuliers. Nous avons tout de même recommandé aux communes la pose de gîtes à chauves-souris sur les bâtiments pour favoriser l'implantation de colonies. Afin de sensibiliser les scolaires de l'école Jules Ferry sur cette thématique, nous avons animé un atelier de construction de gîtes à chauves-souris en décembre dernier.

Un grand merci encore aux bénévoles pour leur mobilisation et leur vigilance !



Animation avec les scolaires © Fleury-les-Aubrais

Partenariats avec les bailleurs sociaux

En 2024, l'association a de nouveau travaillé avec les bailleurs sociaux afin que ces derniers prennent en compte les espèces liées au bâti (martinets, hirondelles et chauves-souris) dans leurs travaux de réhabilitation énergétique. Deux bailleurs sociaux (Valloire Habitat et Logem Loiret) ont fait appel à nous de façon anticipée, afin de réaliser des diagnostics préalables de leurs sites destinés à passer en réhabilitation l'an prochain. **22 sites ont été diagnostiqués,**

ce qui est une nette augmentation par rapport à l'année dernière, montrant une **prise de conscience de plus en plus grande des bailleurs**.

Sur ces 22 sites étudiés, 10 abritent effectivement des espèces liées au bâti. Des préconisations (adaptation du calendrier des travaux, pose de nichoirs artificiels,...) ont été faites en conséquence pour permettre aux espèces de continuer à vivre sur les bâtiments tout en réalisant les travaux qui sont nécessaires pour le confort des résidents.



Un site à Courtenay avec des nids hirondelles © V. Verschelde

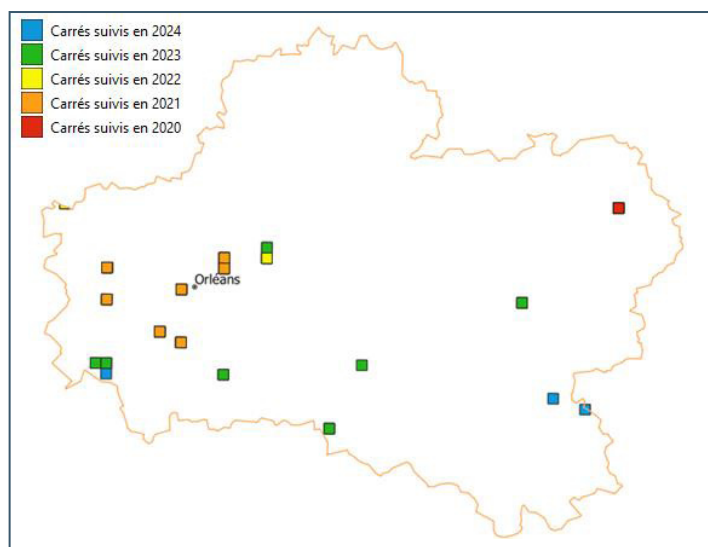


Site La Ferté-Chauves-Souris-Martinets © K.Billard

STOC 2024, de nouveaux observateurs et de nouvelles espèces !

Le **STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs)** est un programme participatif de suivi des oiseaux, coordonné par la LPO, qui a lieu chaque année sur des sites fixes. Ce suivi dans le temps est précieux car il permet d'évaluer les variations des populations d'oiseaux nicheurs en France.

Dans le Loiret, LNE suit un petit groupe d'observateurs qui s'étoffe d'année en année. En 2024, trois nouveaux observateurs ont rejoint le dispositif et 18 carrés ont été suivis, dont une zone de prospection en Puisaye.



Localisation des carrés suivis depuis 2021 dans le Loiret. Source FNE CVL.

Chaque carré, de 2x2km, est tiré aléatoirement à proximité de la commune de l'observateur. Dix points d'écoute sont ensuite positionnés par l'observateur de façon à recouvrir un maximum d'habitats différents. **Trois passages sont réalisés pendant la période de reproduction** des oiseaux au printemps. Le 1^{er} passage en mars (dit précoce) a été mis en place récemment afin d'analyser l'évolution de la phénologie des oiseaux, liée au changement climatique.

Au total, **105 espèces** différentes ont été observées en 2024 (101 en 2023, 91 en 2022 et 92 en 2021). Selon les carrés, entre **31 et 60 espèces** ont été recensées, avec une moyenne de **46 espèces** par carré. L'apport de trois nouveaux carrés a permis de recenser davantage d'espèces, **10 nouvelles espèces** ont été observées dans le cadre du STOC.

Parmi ces nouvelles espèces, se trouvent la **Mésange noire** et l'**Elanion blanc**, observés en Puisaye. L'Elanion blanc est un rapace originaire du sud qui s'est installé très récemment sur le département. D'autres nouvelles espèces ont également été observées, comme le **Petit Gravelot**, la **Locustelle tachetée** à Lailly-en-Val ainsi que le **Phragmite des joncs** à Ouzouer-des-champs.



Le Petit gravelot, une nouvelle espèce du suivi STOC 2024 © J.C. Picard

Parmi les 12 nouvelles espèces observées l'année dernière, 8 ont été revues cette année. Notamment le **Gobemouche gris**, observé de nouveau sur Traînou, puis sur le nouveau carré à Breteau. Le **Grèbe castagneux**, la **Grande Aigrette**, le **Héron garde-bœufs** et le **Martin pêcheur** ont également été contactés.

À contrario, certaines espèces recensées les années précédentes n'ont pas été revues cette année. C'est notamment le cas du **Pic cendré**, le plus rare de nos pics, qui avait été entendu à la Ferté Saint-Aubin en 2023 et à Semoy en 2022. Le **Bruant des roseaux** et le **Busard des roseaux**, espèces menacées dans le Loiret, n'ont également pas été revus (liste non exhaustive).

Le suivi des oiseaux se poursuit cet hiver avec le programme **SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs)** qui permet d'analyser dans le temps les évolutions des populations d'oiseaux hivernants.

Si vous avez des compétences en reconnaissance d'oiseaux et que vous souhaitez vous engager dans leur préservation vous pouvez rejoindre le dispositif en nous contactant.

Un batrachoduc pour le Pélobate brun !

Nous l'avions déjà évoqué lors de précédentes Lettres d'info, c'est maintenant fait ! **Le premier batrachoduc est désormais en place dans Loiret.** Appelé aussi « passage à petite faune », **ce dispositif qui prend la forme d'un tunnel, doit permettre aux animaux de traverser la route en toute sécurité.**

Ce nouvel aménagement a été installé le long de la RD 19 à la sortie de Lailly-en-Val en direction de Ligny-le-Ribault, en bordure du site du CEN, Conservatoire des Espaces Naturels, abritant la seule population de Pélobate brun du Loiret.

Construit durant le dernier trimestre de 2024, le dispositif, financé en grande partie par le Fonds vert de l'Etat, le Département du Loiret et la fondation Beauval Nature (également porteur du projet), est désormais opérationnel. Il permettra bien sûr aux pélobates de traverser la route, mais aussi à l'ensemble des amphibiens très présents sur le secteur, les reptiles, les micromammifères (mulots, campagnols, musaraignes, ...) et... nos chers hérissons !

Notre association a la tâche de vérifier l'efficacité du dispositif grâce à des pièges photographiques qui ont été installés et dont nous analyserons les images.

Nous vous tiendrons informés des résultats dans les prochaines lettres infos.



Entrée d'un passage à petite faune © K.Billard

Recherche de colonies de Noctule dans le Loiret

En 2024, l'association a été financée par le Fonds vert pour **rechercher des colonies de Noctule commune dans le département.** Il s'agit d'une chauve-souris parmi les plus grandes de la région pouvant avoir une envergure de près de 30 cm. Les recherches ont été ciblées sur cette espèce car ses populations accusent une forte régression dans toute son aire de répartition : près de 70 % de baisse des effectifs en 20 ans d'après les études du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Les prospections ont eu lieu en journée durant l'été dans les zones favorables, préférentiellement dans les alignements de platanes. Les colonies étant repérées grâce à un endoscope ou aux cris sociaux qui sont audibles pour l'oreille humaine... surtout chez les jeunes !

Ces recherches ont permis de découvrir une colonie le long du canal du Loing à Nargis, ainsi qu'une autre à Pannes le long du canal d'Orléans. D'autres colonies ont été décelées en 2024 par des bénévoles du groupe chiroptères à Donnery, Orléans et à Saint-Denis-en-Val. Ces découvertes s'ajoutent à celles des années précédentes. **Au total, des colonies de Noctule commune sont connues dans au moins 9 communes du département à ce jour.**



Alignement de platanes abritant une colonie de noctule à Nargis © K.Billard

Dépliant Espèces emblématiques du Loiret

Notre collection de flyers destinés à sensibiliser le grand public aux espèces sensibles du département s'est encore étoffée en 2024 avec la parution d'un numéro consacré aux **chauves-souris**.

<https://www.loiret-nature-environnement.org/inventaires-expertises/suivis-mammiferes/chauves-souris>



Environnement

Bilan Campagne Sentinelles de la nuit

Depuis 2018, la réglementation prévoit que les éclairages des locaux doivent être éteints au plus tard 1 heure après la fin de l'activité, les parkings 2 heures après la fin de l'activité, les vitrines entre 1h et 7h du matin et les enseignes et publicités lumineuses entre 1h et 6h du matin. **Les infractions peuvent être punies de 750€ d'amende.**

La pollution lumineuse cause un impact fort sur le vivant : elle perturbe le déplacement des oiseaux, mammifères et insectes et dérègle leur rythme biologique et hormonal.

La fédération FNE, via son outil Sentinelles de la Nature, organise des campagnes Sentinelles de la nuit depuis 2019 dans de nombreuses régions. Le Loiret, via LNE, a rejoint la démarche en 2024.

Un groupe de **sept référents Sentinelles LNE** a été créé après appel à volontaires, il se réunit tous les premiers lundis du mois. Le groupe a coordonné l'organisation des maraudes dans le cadre de la **campagne ouverte du 8 octobre au 8 novembre**.

Tous les médias locaux ont relayé la campagne et une journaliste de la République du Centre a même participé à une maraude avec nous.

Les réseaux sociaux ont été alimentés notamment en relayant les articles de presse.



Le président de la métropole ainsi que l'association des maires du Loiret ont été informés car ce sont eux, en effet, qui sont chargés de faire respecter la législation en la matière.

Au final, **le premier constat est positif : 145 signalements (avec 106 courriers déposés) ont été recensés sur le site Sentinelles grâce à 12 maraudes nocturnes de 28 volontaires** (adhérents et sympathisants).

En retour, quelques structures nous ont adressé des mails pour nous dire qu'ils allaient modifier leurs pratiques ou pour expliquer leurs éclairages, cela semble corroborer l'idée d'une **méconnaissance de la réglementation**.

La deuxième vague qui consiste à refaire la même maraude et à distribuer des courriers de relance ou de félicitation est prévue du 15 janvier au 15 février.

La campagne s'est essentiellement déroulée sur la métropole ainsi qu'à Chécy et Meung sur Loire. Les plus grosses zones d'activités ont été ciblées.

Pour mieux quadriller le département et couvrir plus de communes, nous espérons que d'autres adhérents ou sympathisants nous rejoindront pour participer à cette action que nous comptons bien réitérer l'année prochaine !

Objectif Climat 2030

L'état a présenté, fin 2024, le 3^e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3). Cette troisième version vise le renforcement des différentes actions menées au niveau national pour faire face aux nombreuses conséquences liées à l'évolution du climat (sécheresses, tempêtes, mouvements de sol, incendies, risques sanitaires...) que nous avons connues sur nos territoires et qui se renforceront en intensité et en fréquence dans les prochaines décennies.

Pour la première fois une « Trajectoire de Référence d'Adaptation » (TRACC) est définie avec un itinéraire nous menant à un réchauffement de +2°C en 2030, +2,7°C en 2050 et +4°C en 2100 au niveau national. Cette trajectoire est basée sur le scénario médian du GIEC (+2,8°C en 2100 au niveau mondial).

Brochure sur le changement climatique et l'érosion de la biodiversité

Le changement climatique n'est que l'un des 5 facteurs de la 6^e extinction de la biodiversité en cours (avec la dégradation des habitats, la pollution, la surexploitation des milieux et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes), mais il pourrait en être la cause majeure dans les décennies à venir, en raison de l'ampleur de la perturbation des écosystèmes, des milieux naturels et des paysages liée à l'évolution du climat.

Cette brochure poursuit la collection des brochures précédentes sur le changement climatique, pour **aborder les enjeux d'adaptation pour la faune et la flore**, les menaces sur la faune, les forêts, l'agriculture mais aussi sur les humains. **Elle présente également des solutions fondées sur la nature**, car les écosystèmes peuvent aussi nous aider à faire face aux conséquences du changement climatique (rafraîchir les villes, lutter contre les inondations, limiter l'impact des sécheresses, préserver la santé...).

Vers la brochure : <https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030/nos-outils>

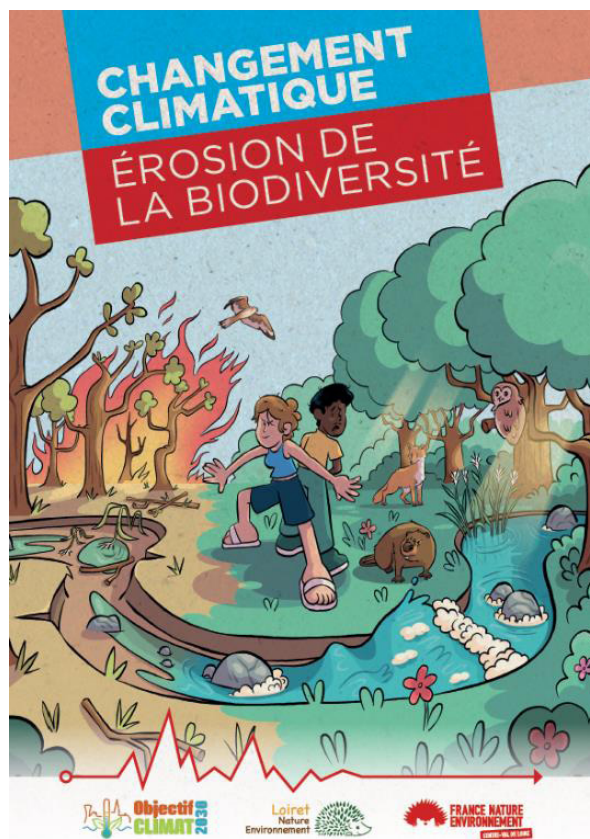
Cette brochure a aussi été déclinée en 3 panneaux d'exposition :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030/nos-outils>



Ce plan établi aussi un accompagnement des collectivités sur l'adaptation au changement climatique à partir de 2025. L'opération « Objectif Climat 2030 », lancée par LNE et les associations de la fédération FNE Centre-Val de Loire en 2019, avait été « précurseuse » et cela nous incite aujourd'hui à poursuivre cette action vers de nouvelles communes, de nouveaux acteurs et publics. **En 2025, nous accompagnons donc les communes de Saint-Denis-en-Val et Saint-Jean-le-Blanc, après avoir terminé fin 2024, l'accompagnement d'Ingré, Cercottes, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Jargeau.**

Afin de sensibiliser sur ces enjeux majeurs, **de nouveaux outils de communication ont été réalisés :**



Exposition « Récits d'une transition »

On parle beaucoup de transition écologique mais peu osent réellement s'y aventurer par crainte d'un changement brutal de leur mode de vie ou de peur de perdre un certain niveau de confort. De nouveaux récits sont nécessaires pour donner envie de s'engager sur cette voie.

Suite à la réalisation, par l'ADEME, de 4 scénarios « Transition(s) 2050 », avec des options économiques, techniques et de société variées, pour réussir ce défi de la transition, nous avons choisi d'illustrer les 2 trajectoires « Génération frugale » et « Coopération territoriale », 2 scénarios respectueux de la biodiversité, ne surexploitant pas les ressources et qui seraient socialement acceptables pour nous permettre d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

6 panneaux ont été déclinés :

- 4 scénarios pour la neutralité carbone en 2050
- L'habitat en 2050
- L'alimentation
- L'agriculture
- La technologie
- La mobilité

Lien vers les panneaux de l'exposition « Récits d'une transition » :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030/nos-outils>



École en transition

L'école de **Messas** a rejoint le programme Ecole en transition, dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble », avec pour objectif de créer une pergola végétalisée et d'adapter sa cour d'école au changement climatique.

Pour 2025, trois nouveaux établissements se sont

également engagés dans cette démarche « École en transition » : l'école de **Baccon** pour un projet autour de la végétalisation et de l'accueil de la biodiversité dans l'enceinte de l'école, l'école de **Saint-Hilaire-les-Andréis**, autour d'un projet de relance du jardin pédagogique, et l'école de **Semoy**, qui veut repenser la cour existante dans une logique d'adaptation au changement climatique.

Les Défis de la Transition

Le Défi « Energie »

Pour la première fois depuis qu'il est animé par Loiret Nature Environnement, le défi « Energie » ne se déroule pas au sein des locaux de l'association mais sur la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Porté par l'association Le Coquelicot, ce projet a pour but **d'accompagner des foyers afin de les aider à réaliser des économies d'énergie**. Une quinzaine de personnes se réunissent **lors de 4 ateliers répartis sur l'ensemble de la période hivernale**. Ces temps d'échange permettent d'aborder l'énergie grâce à différents grands axes se centrant autour du logement. Les activités proposées traitent à la fois des écogestes dont la mise en œuvre est souvent assez simple mais également de sujets plus complexes tels que l'isolation et le chauffage des bâtiments. L'objectif final pour ces participants est de réduire leur consommation énergétique par rapport aux années précédentes mais également de pouvoir se situer par rapports aux moyennes nationales.

Le Défi « Alimentation »

Le défi alimentation se poursuit pour la troisième année consécutive avec deux nouveaux partenaires. Il permet aux habitants et aux habitantes d'un territoire de participer à diverses interventions en lien avec l'alimentation. Cette année ce sont le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Beauce Gâtinais en pithivrais ainsi que le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne qui se lancent dans cette démarche. Les ateliers se déroulent sur les communes de **Puiseaux, Pithiviers et Saint-Denis-de-l'Hôtel**.

Sur chacun de ces territoires, 8 temps forts auront lieu : des animations avec des thématiques variées telles que « manger local et de saison », « le gaspillage alimentaire », « végétaliser nos assiettes » ; la visite d'une exploitation locale en agriculture biologique et un événement de clôture. **Au travers de ces temps d'échange, les participants sont amenés à se questionner sur leurs habitudes alimentaires**. Le but étant de faire progressivement évoluer les pratiques de ces personnes pour qu'elles consomment des produits locaux, de saison et respectueux de leur santé. Ces changements doivent restés abordables, à la portée de tous et en cohérence avec le contexte économique et social de chacun.

Programme Ecopousse

Ecopousse est un programme de sensibilisation à la Transition Ecologique qui est destiné aux élèves de la maternelle au CM2. En 2025, ce sont 14 écoles et 1266 élèves du Pays Loire Beauce qui ont l'opportunité d'être sensibilisées aux économies d'énergies et aux enjeux climatiques.

Chaque classe bénéficie de trois interventions réparties sur l'année scolaire, chaque intervention a une durée d'1h à 1h30.

Les élèves abordent plusieurs thématiques telles que les énergies, le changement climatique, l'eau, la gestion des déchets et l'alimentation durable, l'éclairage, la mobilité durable ou encore les écogestes.

L'objectif est de faire prendre conscience aux enfants des conséquences de nos gestes sur l'environnement et de leur apprendre des écogestes, grâce à des supports pédagogiques et ludique, afin d'apprendre tout en s'amusant.

Tous les élèves impliqués dans le programme ont la possibilité de participer à un concours en réalisant une œuvre artistique sur le thème « L'eau ce n'est pas la mer à boire », afin de promouvoir les écogestes pour la préservation de l'eau, appris lors des interventions d'Ecopousse.

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Les Comités de Bassin et l'État mènent **jusqu'au 25 mai 2025** une **consultation du public sur les orientations de la politique de l'eau** (écriture du SDAGE – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et **sur les risques inondation** (écriture du PGRI – Plan de Gestion du Risque Inondation) pour les années 2028 à 2033.

Ces documents ne sont pas encore écrits. Le public est donc sollicité pour identifier les enjeux importants, partager les leviers et défis à relever, et apporter son avis sur des pistes d'actions pour les années à venir.

La qualité de l'eau, la préservation des milieux aquatiques, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la santé publique, le risque d'inondation, le partage de la ressource... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous et peuvent trouver des réponses avec une bonne orientation des politiques publiques, d'où l'importance de la mobilisation des citoyens sur ces enjeux.

La **politique de l'eau est organisée sur 7 bassins** en France Métropolitaine. Notre département du Loiret



se trouve à cheval sur 2 bassins : **Loire-Bretagne** pour le sud et l'ouest du département (Loire, Dhuy-Loiret, Mauves, Conie...) et **Seine-Normandie** pour le nord et l'est du Loiret (bassins du Loing et de l'Essonne). Les **Comités de Bassin**, sont des « parlements de l'eau » réunissant les représentants des collectivités locales et des représentants de l'Etat, des industriels, des agriculteurs, des associations... à l'échelle d'un grand bassin hydrographique. Ce sont ces Comités de Bassin qui consultent actuellement le public.

Participez à la consultation du Comité de bassin Loire-Bretagne (<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/bassin-loire-bretagne/les-dossiers-du-mois/consultation---donnez-votre-avis-sur-lavenir-de-leau.html?dossierCurrentElement8191ce96-ee61-4884-90ee-3aa1884f3c60=d517843f-a325-4501-abcc-98b72ffc09fa>)

Participez à la consultation du Comité de bassin Seine Normandie (<https://consultation.eau-seine-normandie.fr/>)

LNE se mobilise pour la consultation sur l'eau

Comme à chaque consultation, notre association se porte relais pour favoriser **l'appropriation des enjeux liés à l'eau par le public et porter la parole des citoyens et de la nature** dans ces instances et démarches.

En 2025, nous organisons **2 jurys citoyens, à Orléans**

Jury citoyen Seine-Normandie (Montargois),
rendez-vous prévus les
Vendredi 28 février (18h/22h)
Vendredi 14 mars (18h/22h)
Vendredi 28 mars (18h/22h)
Vendredi 25 avril (18h/22h)

Jury citoyen Loire-Bretagne (Orléans),
rendez-vous prévus les
Samedi 22 février (10h/14h)
Samedi 15 mars (10h/14h)
Samedi 29 mars (10h/14h)
Samedi 26 avril (10h/14h)

et dans le Montargois, pour recueillir un avis détaillé et argumenté des jurés participants, et alimenter les avis qui seront ensuite analysés par les Comités de Bassin et l'État, afin d'espérer influencer sur les futurs SDAGE et PGRI.

Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire en écrivant à **pveronneau@lne45.org**

Une réunion destinée aux bénévoles de LNE, pour fournir une réponse à ces consultations (SDAGE Loire-Bretagne et SDAGE Seine-Normandie) aura aussi lieu le :

Mercredi 2 avril à 18h à la MNE